
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 6 JUILLET 2015 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 6 juillet 2015 à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5: Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

Pensée : **Il est quelquefois préférable de ne pas savoir ce qu'on dit
que de dire ce qu'on ne sait pas.**

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 1^{er} juin 2015

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de juin 2015, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 **salaires** du 1^{er} juin au 30 juin 2015 ©

Employés 10 449.69 \$ dépôt direct

achats listes ©

2015-06B 7 616.95 \$
2015-07A 76 029.56 \$
2015-07B 36 795.47 \$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de juin en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Suivi de la rencontre avec les membres du conseil de East Angus

11.02 Vente du camion inter 96

11.03 Soumission réparation d'asphalte

11.04 Soumission fissure sur asphalte

11.05 Soumission lignage des rues

11.06 Lettrage sur les camions

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport du mois de juin 2015

Travaux à faire en juillet

Rapport de l'épandage de l'abat-poussières / fauchage des chemins

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des permis émis en juin 2015

Congé du 1^{er} juillet (jeudi)

Congé pour vacances sem. du 20 juillet au juillet 2015

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Congé du 1^{er} juillet (jeudi le 2)

Congé pour vacances sem. du 13 juillet 2015 et du 10 au 21 août 2015

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Entente service aux sinistrés –Croix rouge

13.02 Paiement facture pour remorquage camion déchets (Dearden)

13.03 Remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des déchets

13.04 Approbation du règlement d'emprunt no. 12 – Achat de 2 camions pour la Régie

13.05 Contrat de déneigement route 214

13.06 Électricité dans le bâtiment multifonctionnel

13.07 Finition intérieure du bâtiment multifonctionnel

13.08 Réparation de la dalle de ciment (fissures) bâtisse multi.

13.09 Facture pour le déversement d'huile

13.10 Soumission sel de déglacage

13.11 Reconstruction de 50 mètres sur le chemin de La Tuilerie

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 VARIA

15.01 Nom du chemin pour le développement des Grands Boisés

15.02 Remboursement inscription pour la bibliothèque Eva Sénécal de Sherbrooke

15.03 Embauche d'un étudiant pour le désherbage et la peinture bâtisse multi.

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 6 JUILLET 2015 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2015-140

résolution no 2015-140

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉ E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-141

résolution no 2015-141

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

ADOPTÉ E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} JUIN 2015

2015-142

résolution no 2015-142

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2015 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale.

ADOPTÉ E

4.0 CORRESPONDANCE

2015-143

résolution no 2015-143

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de juin 2015 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs questions sur des points de l'ordre du jour.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

Aucune

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de juin 2015, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2015-144

résolution no 2015-144

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de juin 2015 pour un montant de :
Employés 10 449.69 \$ dépôt direct

achats listes ©

selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer total

2015-06B	7 616.95 \$
2015-07A	76 029.56 \$
2015-07B	36 795.47 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL DE EAST ANGUS

La rencontre a eu lieu avec le maire et une conseillère de East Angus au bureau de Westbury avec le maire Kenneth Coates, Réjean Vachon et Gray Forster.

11.02 VENTE DU CAMION INTER 96

ATTENDU que la municipalité de Westbury a annoncé à plusieurs endroits la vente de son camion 6 roues inter 1996 tout équipé pour le déneigement;

ATTENDU que la municipalité a reçu plusieurs soumissions pour l'achat du camion tel que vu en présence du chef d'équipe;

ATTENDU que la soumission de la compagnie de NCI a été retenue au montant de 7 500\$ selon sa lettre datée du 25 juin 2015;

2015-145

résolution no 2015-145

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte la proposition de M. Claude Bégin de la compagnie NCI pour l'achat du camion inter 96 avec les équipements à neige tel que présenté pour la vente.

QUE la directrice générale prépare une entente entre l'acheteur et la municipalité qui mentionne les propositions de paiement au montant de 7 500\$.

QUE la municipalité de Westbury procédera au transfert du camion lorsque le montant total sera perçu.

QUE la directrice générale, Adèle Madore soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cette vente pour au nom de la municipalité du canton de Westbury

ADOPTÉE

11.03 SOUMISSION RÉPARATION D'ASPHALTE

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour la réparation d'asphalte sur différents chemins;

ATTENDU que la municipalité a procédé par appel d'offres par invitation auprès de 3 fournisseurs;

ATTENDU que la municipalité a reçu 2 soumissions conformes;

2015-146

résolution no 2015-146

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury retienne la soumission de la compagnie 9256-7809 Québec Inc. au coût de 175.50\$ la tonne en plus des taxes applicables pour environ 466 tonnes.

QUE les travaux soient sous la supervision du chef d'équipe.

ADOPTÉE

11.04 SOUMISSION FISSURES SUR ASPHALTE

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour les fissures sur l'asphalte sur différents chemins;

ATTENDU que la municipalité a procédé par appel d'offres par invitation auprès de 3 fournisseurs;

ATTENDU que la municipalité a reçu 2 soumissions conformes;

2015-147

résolution no 2015-147

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury retienne la soumission de la compagnie 9256-7809 Québec Inc. au coût de 4.59\$ le mètre linéaire plus des taxes applicables pour environ 2 696 mètres linéaires.

QUE les travaux soient sous la supervision du chef d'équipe.

ADOPTÉE

11.05 SOUMISSION LIGNAGE DES RUES

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour le lignage des chemins d'asphalte;

ATTENDU que la municipalité a procédé par appel d'offres par invitation auprès de 4 fournisseurs;

ATTENDU que la municipalité a reçu 2 soumissions conformes;

2015-148

résolution no 2015-148

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale s'informe auprès du Ministère des Transports de la qualité de la peinture utilisée et de demander à la compagnie Lignes Maska la peinture qu'ils utiliseront pour les travaux à Westbury;

QUE la municipalité de Westbury après vérification retienne la soumission de la compagnie Lignes Maska au coût de 3743.30\$ en plus des taxes applicables pour environ 18.26 km.

QUE les travaux soient sous la supervision du chef d'équipe.

ADOPTÉE

11.06 LETTRAGE SUR LES CAMIONS

2015-149

résolution no 2015-149

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le lettrage des 2 camions de voirie selon l'estimé du fournisseur Lettrage Fournier au coût de 140\$ par camion en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Le camion échelle, le financement a été accepté.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Rien de spécial

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
La rencontre du 16 juin de la Régie sanitaire.

Conseiller #5 : Denis Allaire : Absent
Transport du Bonheur

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et transport en commun
En réponse à une demande de l'assistance M. Forster mentionne que le camion échelle avait 15 ans.

Maire :

M. le maire mentionne que lors de la séance de la MRC il a été question de la contribution pour le projet Franceville et que le conseil était divisé. Il demande aux membres du conseil de Westbury leur intention. Il a été convenu que la municipalité participe au montant de 170\$ mais que le maire pourrait mentionner un délai maximum, exemple 5 ans.

b) Rapports – chef d'équipe

Rapport du mois de juin 2015
Travaux à faire en juillet

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Rapport des permis émis en juin 2015
Congé annuel du 20 juillet au 30 juillet 2015

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Congé pour vacances sem. du 13 juillet et sem. du 10 et 17 août 2015

Le conseil accepte la demande de la directrice générale.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 ENTENTE SERVICE AUX SINISTRÉS –CROIX ROUGE 2015-2016

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q.,C.C. -27);

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite.

2015-150

résolution no 2015-150

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury renouvelle l'entente de juillet 2015 à juin 2016 avec la Croix-Rouge canadienne versus les services aux sinistrés et que le montant de 150.90\$ soit autorisé.

QUE la directrice générale procède au paiement et confirme qu'il y a les crédits disponibles.

A D O P T É E

13.02 PAIEMENT FACTURE POUR REMORQUAGE CAMION DÉCHETS (DEARDEN)

ATTENDU que le camion de ramassage des déchets de la Régie intermunicipale des Hameaux a défoncé sur le chemin Dearden le 8 mai 2015;

ATTENDU qu'il a été nécessaire de remorqué le camion;

2015-151

résolution no 2015-151

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité autorise le remboursement de la facture de remorquage au montant de 341.21 \$ à la Régie inter sanitaire des Hameaux.

A D O P T É E

13.03 ENTENTE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIERES RESIDUELLES ET PREVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE REGIE INTERMUNICIPALE : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale est entrée en vigueur le 10 avril 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE trois municipalités membres de la Régie ont signifié leur intention de ne pas renouveler l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les parties conviennent de s'adresser au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour procéder au remplacement de l'entente intermunicipale créant la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux par l'entente jointe à la présente;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux ont recommandé aux municipalités membres d'accepter les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale;

POUR CES MOTIFS :

2015-152

résolution no 2015-152

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury **approuve** les termes de l'entente relative au remplacement de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale jointe à la présente et **autorise** le maire, Kenneth Coates et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Adèle Madore à signer l'entente.

ADOPTÉ

13.04 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 12 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 558 181 \$ ET UN EMPRUNT DE 325 000 \$ POUR PAYER UNE PARTIE DU COÛT DE FINANCEMENT AUX FINS DE L'ACQUISITION DE DEUX CAMIONS NEUFS ET DE DEUX BENNES NEUVES POUR LES ORDURES ET LA RÉCUPÉRATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Westbury est membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux (ci-après la Régie);

CONSIDÉRANT QUE la Régie a pour mission l'organisation, l'opération et l'administration du service de collecte et de transport des matières résiduelles qui dessert les populations des municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit procéder à l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération;

CONSIDÉRANT QUE les achats sont évalués à une dépense de 558 181\$ et qu'un emprunt de 325 000\$ est nécessaire pour payer une partie du coût de financement;

CONSIDÉRANT QUE, conséquemment, le conseil d'administration de la Régie a adopté le règlement d'emprunt numéro 12 intitulé «*Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération*»;

CONSIDÉRANT QUE le présent conseil doit, en vertu de la Loi, approuver ou refuser ce règlement d'emprunt de la Régie;

POUR CES MOTIFS :

2015-153

résolution no 2015-153

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'approuver le Règlement d'emprunt numéro 12 « *Règlement d'emprunt numéro 12 décrétant une dépense de 558 181 \$ et un emprunt de 325 000 \$ pour payer une partie du coût de financement aux fins de l'acquisition de deux camions neufs et de deux bennes neuves pour les ordures et la récupération* » et **de transmettre** une copie certifiée conforme de la présente résolution d'approbation au directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie dans les meilleurs délais.

A D O P T É E

13.05 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ROUTE 214

ATTENDU que le contrat de déneigement, déglacage, fourniture de matériaux et sites d'entreposage pour l'entretien des routes 214 et 108 doit être renouvelé pour la prochaine année incluant une clause de renouvellement pour 2 années subséquentes;

2015-154

résolution no 2015-154

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Adèle Madore soit autorisée à signer le contrat no. 850882020, dossier no. 9007-12-4947 pour et au nom de la municipalité du canton de Westbury avec le Ministère des Transports du Québec

A D O P T É E

13.06 ÉLECTRICITÉ DANS LE BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU que les travaux de finition sont prêts à être faits à l'intérieur de la bâtisse et qu'il faut procéder à l'installation des différentes prises et lumières;

ATTENDU que la municipalité a reçu une soumission pour l'électricité de la compagnie L. Johnson Électrique Inc au montant de 4400\$ en plus des taxes applicables;

2015-155

résolution no 2015-155

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la compagnie L. Johnson Électrique Inc. à procéder à l'installation de l'entée électrique et de toutes les composantes : chauffage, lumières, prises, etc. selon la soumission #6 datée du 30 juin 2015.

A D O P T É E

13.07 FINITION INTÉRIEURE DU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU que les installations électriques ont été faites et que nous sommes à faire la finition intérieure;

2015-156

résolution no 2015-156

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale fasse des démarches afin de trouver un entrepreneur disponible pour la finition intérieure du bâtiment multifonctionnel;

QUE les matériaux soient achetés par la municipalité et que les travaux seront sous la supervision de 'inspecteur ou du chef d'équipe.

A D O P T É E

13.08 RÉPARATION DE LA DALLE DE CIMENT (FISSURES) BÂTISSE MULTI.

2015-157

résolution no 2015-157

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le service de voirie répare les fissures sur la dalle de la bâtisse multifonctionnelle avec une préparation de ciment.

A D O P T É E

13.09 FACTURE POUR LE DÉVERSEMENT D'HUILE

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury a procédé au nettoyage du déversement d'huile dans le fossé en provenance du 731 Angus Nord;

ATTENDU que la propriétaire avait mentionné au maire la possibilité de rembourser la municipalité dans un délai de 3 ans sans intérêt;

ATTENDU que la facture sera assujettie à la même condition que le remboursement des taxes municipales et portera intérêt au même taux soit 12% annuellement;

2015-158

résolution no 2015-158

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal accepte un délai de 90 jours sans intérêts à partir de l'envoi de la présente résolution et qu'à défaut de paiement dans le délai prescrit la facture sera ajoutée au compte de taxes et portera intérêt.

A D O P T É E

**13.10 SOUMISSION SABLE ET SEL DE DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER
2015-2016**

2015-159

résolution no 2015-159

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury demande des soumissions pour l'achat du sable pour le déneigement 2015-2016 incluant le transport et la pelle pour le placer dans l'entrepôt auprès d'au moins 2 fournisseurs en plus des soumissions pour la fourniture du sel de déglacage.

A D O P T É E

13.11 RECONSTRUCTION DE 50 MÈTRES SUR LE CHEMIN DE LA TUILERIE

ATTENDU que la municipalité a fait préparer par l'ingénieur un aperçu des coûts pour la construction de 50 mètres sur le chemin de la Tuilerie;

ATTENDU que les coûts représentent l'asphaltage après la reconstruction;

2015-160

résolution no 2015-160

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil autorise la construction d'une partie du chemin de La Tuilerie sur une longueur d'environ 50 mètres pour un montant approximatif de 10 000\$ et qu'une couche d'enrobé sur la nouvelle construction soit faite au coût d'environ 5 000\$.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

15.01 NOM DU CHEMIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS BOISÉS

Reporté

**15.02 REMBOURSEMENT INSCRIPTION POUR LA BIBLIOTHÈQUE EVA
SÉNÉCAL DE SHERBROOKE**

ATTENDU que la municipalité a eu une demande de remboursement pour l'inscription d'un enfant à la bibliothèque Eva Sénécal de Sherbrooke;

ATTENDU que la municipalité de Westbury possède des remboursements pour des taxes non résidents chargés pour des activités de loisirs;

ATTENDU que la municipalité contribue financièrement à la bibliothèque de East Angus ;

2015-161

résolution no 2015-161

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury ne rembourse pas les frais d'inscription pour la bibliothèque Eva Sénécal de Sherbrooke.

A D O P T É E

15.03 EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR LE DÉSHERBAGE ET LA PEINTURE BÂTISSE MULTI.

ATTENDU que les plantes bandes de la municipalité doivent être désherbé et que de la peinture doit être faite sur le bâtiment multifonctionnel;

2015-162

résolution no 2015-162

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière se charge d'embaucher un (e) étudiant (e) pour les travaux de désherbage et la peinture des solives de la toiture du bâtiment multifonctionnel au taux du salaire minimum.

A D O P T É E

15.04 CHEMIN DUFRESNE- SERVICE DES INCENDIES

M. Vachon mentionne que le service incendie de la région de East Angus ne pourra offrir le service sur des chemins privés.

Monsieur le maire demande qui a décidé cette directive et mentionne qu'une rencontre aura lieu avec le directeur des incendies.

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2015-163

résolution no 2015-163

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 20 heures 30 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière

